

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MGX3W

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1513 Société : ROYAL AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre : MARTHRAOUI HAFIDA
 Nom & Prénom : MARTHRAOUI HAFIDA
 Date de naissance : 18 juillet 1941
 Adresse : Avenue de TANAN - Résidence YASSIR
 Quai Benjelloun CASABLANCA
 Tél. 0762756403 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Amal SALIM
Medecine Générale
Diabétologie Nutrition
Angle Bd Bourgogne et Rue Abouchoua
Fardou Appl. 4 - Casablanca
Tél. 05 22 26 34 60

Autorisation CNOPP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 16/06/2022
 Nom et prénom du malade : MARTHRAOUI Hakima Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Douleurs articulaires
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : Mupras

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/06/22	G		200,00	Dr Ama STALIM Medecin Généraliste Médecin Généraliste Diabetologue El Fardi Appartement 4 100522293400 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ISMAÏLLA Louah Abdellah Casablanca Tél 022 36 97 44	16/06/22	228,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr Hassan BENJELLOUN Spécialiste en Imagerie Médicale Rue Socrate - Casablanca Tél. 06 27 07	16/06/22 280	230	1100,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

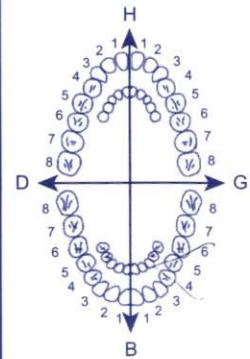
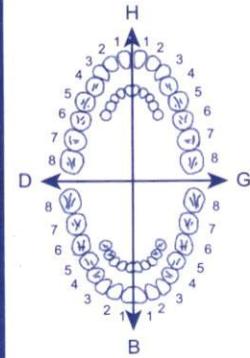
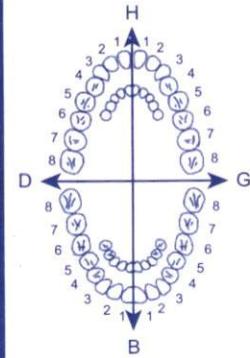
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
					
ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
B					
G					
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes



الدكتورة آمال سليم

خريجة كليات الطب بالرباط
بوردو، رين

الطب العام

داء السكري والحمية

الفحص بالصدى - طب الشفق

Médecine Générale

Diabétologie - Nutrition

Echographie - Médecine du travail

Casablanca, Le: 16/06/22

TT TARIKRAONI Hakima

133,00 (S)

1) Arcoxia 90 mg

1cp/5 x 05j

79,50

2) Kalmegas transit

1cp x 3/5 (S)

16,00

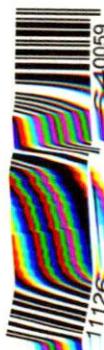
3) Tizanidine 100 mg

1app x 2/5 (S)

228,50

Arcoxia 90 mg
7 comprimés
P.P.V: 133,00 DH
Distribué par MSD Maroc
AMM 452/16 DMP/21/INTO
1-916921
126927001
1883
6 118001 160046

PHARMACIE ISMAILIA
Rue Abou Al Waki
Bourgogne - Casablanca
Tél : 022.35.91



LOT: 210761
PER: 05-2024
PPV: 16,00 DH

LOT: 210525
PER: 08/2024
PPC: 79,90 DH

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes

Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Echographie - Médecine du travail



الدكتورة آمال سليم

خريجة كليات الطب بالرباط
بوردو، رين

الطب العام
داء السكري والحمية
الفحص بالصدى - طب الشغف

Casablanca, Le: 16/06/22

TT MARTHAoui Hakimia

faire sup

Rx Rachis dorsal Cp F

Dr. Hassan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
Rue Socrate - Casablanca

Dr. Amal SALIM
Médecine Générale
Diabétologie et Nutrition
Angle Bd Bourgogne et Rue Abou Chouja
El Fardi, Appt. 4 - Casablanca
Angle Bd Bourgogne et Rue Abou Chouja
El Fardi, Appt. 4 - Casablanca
05 22 26 34 66 / 06 73 94 85 48
dr.salimamal@gmail.com

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes



الدكتورة آمال سليم

خريجة كلية الطب بالرباط
بوردو، رين

الطب العام

داء السكري والحمية

الفحص بالصدى - طب الشغل

Médecine Générale

Diabétologie - Nutrition

Echographie - Médecine du travail

Casablanca, Le: 16/06/2021

TT MARHRAOUI Hakima

faire sup

Echographie mammaire

+ Mammographie

Dr. Hassan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
4, Rue Socrate - Casablanca
Tél: 05 22 20 07 07

Dr. AMAL SALIM
Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Angle Bd Bourgogne et Rue Abou Chouja
El Fardi Appt. 4 Casablanca
Tél: 05 22 26 34 66

Angle Bd. Bourgogne et rue Abou Chouja
El Fardi, Appt. N°4, 1^{er} étage - Casablanca

05 22 26 34 66 / 06 73 94 85 48
dr.salimamal@gmail.com

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani

Dr. H. Bengelloun

Dr. Z. Tazi chaoui

16/06/2022

PATIENT

MARHRAOUI HAKIMA

MEDECIN TRAITANT

SALIM AMAL

RX DU RACHIS DORSAL DE FACE ET DE PROFIL :

Cyphose dorsale exagérée.

Hauteur des corps vertébraux respectée.

Mur vertébral postérieur en place.

Pincement modéré inter-somatique au niveau D4-D5 ; D5-D6 ; D6-D7 et D7-D8 et de façon moindre au niveau des autres étages.

Légère ostéophytose somatique antérieure et postérieure étagée prédominant au niveau D10 et D11.

Parties molles de volume et de densité normaux.

Dr. Hassan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
DR. H. BENJELLOUN
4, Rue Socrate Casablanca
Tél : 05 22 39 07 07

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani

Dr. H. Bengelloun

Dr. Z. Tazi chaoui

PATIENT

16/06/2022

MARHRAOUI HAKIMA

MEDECIN TRAITANT

SALIM AMAL

MAMMOGRAPHIE ET ECHOGRAPHIE MAMMAIRE BILATERALES :

Seins en involution graisseux, de densité type A.

Présence de deux macro-calcifications au niveau du sein droit, une au niveau du quadrant supéro-externe et l'autre au niveau du quadrant inféro-interne en rapport très probablement avec des adénofibromes ou des kystes calcifiés.

Absence de foyer de micro-calcifications.

Absence de distorsion architecturale.

Plan cutané et profond régulier et fin.

Prolongements axillaires libres.

Le complément échographique, n'objective pas de lésion solide ou kystique ni de lésion suspecte.

À noter la présence d'une formation calcifiée au niveau du quadrant inféro-interne droit en rapport avec la macro-calcification sus décrite à la mammographie mesurant 10 mm de grand axe.

Absence d'adénopathie axillaire.

AU TOTAL :

Absence de lésion d'allure suspecte.

Examen classée ACR2 à droite (macro-calcifications) et classé ACR 1 à gauche.

NB : Prière de rapporter les anciens clichés en cas de nouvel examen.

CLASSIFICATION BI-RADS (American College of Radiology) (ACR):

BI-RADS 0 de ACR : Nécessité d'investigations complémentaires.

BI-RADS 1 de ACR : normale (surveillance systématique tous les 2ans dans le cadre du dépistage).

BI-RADS 2 de ACR : lésion bénigne (surveillance systématique tous les 2ans dans le cadre de dépistage).

BI-RADS 3 de ACR : lésion probablement bénigne (surveillance semestrielle est conseillée pendant 1an puis annuelle pendant 2ans).

BI-RADS 4 de ACR : anomalie suspecte, nécessitant une vérification histologique (biopsie).

BI-RADS 5 de ACR : lésion fortement suspecte de malignité (une biopsie ou exérèse est souhaitée).


DR. HABIB BENGELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
1, Rue Socrate - Casablanca
Tél. 05 22 39 07 07